

# Pour la biodiversité des semences et plants dans les fermes

**Editorial, par Jean-Luc Danneyrolles**

## **Fête des SIMPLES(1)**

Le syndicat des S.I.M.P.L.E.S. organisait sa deuxième rencontre nationale sur la commune rurale de Rosans dans les Hautes Alpes, les 13 et 14 Octobre 2007.

Le syndicat des S.I.M.P.L.E.S. regroupe 80 cueilleurs de plantes officinales (2). Certains cultivent

leurs plantes, la plupart sont cueillies dans la nature. Ces jardiniers nomades n'ont pas de statut professionnel et les législations sur les cueillettes et autres rendent leurs activités de plus en plus difficiles. Ce n'est pourtant pas affaire de demande qui semble fortement augmenter ces dernières années alors que pour certaines plantes (*Arnica montana*) les stations sauvages régressent pour des raisons de surcueillette, de changement climatique et surtout de pratique agricole destructrice. Pour exemple c'est l'*Arnica* d'Himalaya et de Turquie qui est achetée cette année par les laboratoires.

Cette rencontre annuelle, nationale et itinérante semble se renforcer avec une diversité de conférenciers et d'interventions de haut niveau, et l'avantage aussi de rendre heureux un maire de gauche d'une petite commune rurale où ont déambulé 4000 personnes. Une sorte de forum des associations sur la place du village et un grand nombre d'échoppes où on pouvait acheter huiles essentielles, onguents, plantes séchées... J'étais heureux moi-même d'en être avec mes graines, mes légumes et mes fleurs.

Les cueilleurs de S.I.M.P.L.E.S., membre du RSP, ont cette particularité de jardiner la nature *sauvage*. Ils sont un pont indispensable entre biodiversité cultivée et biodiversité sauvage. En témoignant de l'état des stations de plantes officinales, ils indiquent aux jardiniers du futur, la mise en culture de certaines.

Un partenariat Mairie, Conseil Général et S.I.M.P.L.E.S. parfaitement réussi, une ambiance heureuse, festive, post-70 assumée, sérieuse et riche d'échanges. Que le maire de Milly-la-forêt fasse le déplacement et s'entende avec les S.I.M.P.L.E.S. pour une rencontre nationale près de Paris est un signe que les temps changent.

Il semble bien que nous nous acheminions vers la production de plants et de graines d'officinales sauvages pour une mise en culture qui devrait compenser la baisse probable des stations sauvages. Et de rappeler aussi que la problématique est la même pour les salades sauvages qui depuis 20 ans sont à nouveau récoltées et disparaissent de leur stations naturelles.

Donc le temps des jardiniers est arrivé.

(1) S.I.M.P.L.E.S. Syndicat Inter Massifs Pour la Production et l'Economie des Simples ([www.syndicat-simples.org](http://www.syndicat-simples.org)). Désigne aussi la simple médecine par les plantes par opposition à la médecine composée (1560).

(2) se dit d'une plante qui soigne. Provient d'officine, sorte de pharmacie du Moyen-Âge (13<sup>ème</sup> siècle). Nombreuses plantes indiquent par leur nom latin leurs usages thérapeutiques (*Melissa Officinalis*, *Salvia officinalis*...).

Remerciements à Sylvain Turina, stagiaire BPREA PPAM au CFPPA de Nyons

## **Les brèves/ actualités**

### **Amérique latine : un collectif contre les monopoles sur le vivant et les connaissances**

Trente organisations provenant du Mexique, du Guatemala, d'El Salvador, du Nicaragua, du Costa Rica, du Panama, du Chili et de l'Argentine se sont réunies pour analyser les impacts des monopoles sur le vivant et les connaissances et créer un espace commun pour lutter contre ces monopoles. "*En ce qui concerne l'agriculture, l'imposition de la Convention de l'UPOV et les lois nationales sur les obtentions végétales (semences) qui en découlent sont une menace sérieuse pour l'agriculture paysanne, la souveraineté alimentaire et les semences paysannes en Amérique latine*", dit Camila Montecinos de GRAIN, Chili. "*Plus concrètement, l'UPOV et les régimes nationaux de protection des obtentions végétales conduisent à l'érosion génétique de par leur exigence d'homogénéité, transforment la situation socio-économique des conditions de vie des paysans et des peuples autochtones, entravent le libre échange et l'utilisation des semences de ferme et sapent les connaissances traditionnelles, laissant notre biodiversité agricole dans les mains de grandes firmes.*" Plus d'infos sur [www.grain.org](http://www.grain.org)

### **Grenelle de l'environnement**

Lors de son discours, le président de la République a mentionné des « *doutes sur le contrôle des disséminations et l'intérêt des OGM pesticides* » dont les cultures commerciales sont « *suspendues* » jusqu'aux « *conclusions d'une expertise à conduire par une nouvelle instance qui sera créée avant la fin de l'année* » ? Alors que le commissaire européen à l'environnement s'apprête à interdire la culture de nouveaux maïs Bt au vu de nouvelles études mettant en cause leur innocuité pour l'environnement, cette suspension pourrait bien conduire à une absence de toute culture commerciale en France en 2008.



Cependant l'industrie semencière a de son côté déjà préparé cette concession à l'absence d'adhésion de la population européenne aux OGM. Alors que tous les brevets sur les OGM pesticides appartiennent majoritairement à l'américain Monsanto, les firmes européennes ne s'intéressent plus qu'aux OGM clandestins, non étiquetés ni évalués car qualifiés de plantes issues de sélection « traditionnelle » (plantes mutées ou issues de fusion cellulaire...), ou par absence de toute règle officielle (nanotechnologies). Ce début de victoire sur les OGM montre la nécessité de s'engager dans le débat environnemental pour renforcer la défense des paysans et les résistances populaires, sans naïveté sur leur possible instrumentalisation pour accélérer les restructurations et la course aux innovations indispensables à la croissance.

### **Loi de lutte contre les contrefaçons : mauvais coup pour les semences de ferme**

En supprimant un article du texte de loi, les sénateurs ont considérablement élargi le champs de la procédure de « saisie-contrefaçon ». Malgré une forte mobilisation des membres et partenaires du RSP qui a permis que 3 groupes politiques (PS, Verts, UDF) portent un amendement qui aurait permis d'exclure explicitement les semences de ferme du champ de cette loi, le sénat a ratifié ce texte en 2ème lecture, le 17 octobre dernier. Cette procédure qui dotent les entreprises privées de moyens d'enquête pourra être utilisée contre les agriculteurs faisant leurs semences de ferme. Le gouvernement et les sénateurs de la majorité ont rejeté cet amendement en renvoyant le débat à la prochaine loi sur les obtentions végétales (restée en suspens avant l'élection présidentielle). L'enjeu est maintenant d'obtenir que la loi dise clairement que la semence de ferme n'est pas une contrefaçon.

Bulletin bimestriel disponible gratuitement par internet et moyennant frais de copie et d'envoi (12 €/ an) par courrier

Réseau Semences paysannes  
Cazalens, 81 600 BRENS  
contatct@semencespaysannes.org

Ont participé à la rédaction de ce bulletin : Thomas Levillain, Guy Kastler, Hélène Zaharia

### **Calendrier**

- ✓ **le 20 nov 2007, Paris, Traitements biologiques des semences : thérapie.** Organisée par l'ITAB, journée technique sur les possibilités de traitements à l'eau chaude des semences et plants de différentes espèces. Inscription 20 €, 01 40 04 50 64.
- ✓ **23-25 novembre 2007, Saint Jean du Gard**  
**Les journées de la plante, de l'arbre et du fruits** parleront des coings et des fourragères. Le 23/11, journée professionnelle : « *Sauvegarde et diffusion de la diversité des légumineuses* » (pois chiche, haricot, lentille) - Inscription obligatoire. Les 24 et 25 : journées grand public avec plus de 150 exposants, ateliers, démonstrations, conférences, dégustations,...
- ✓ **6 - 7 décembre 2007, Clermont-Ferrand, séminaire « Quelles plantes pour des agricultures paysannes : les méthodes de sélection ».** Voir dossier d'actualité

### **Documents en vente**

#### **Film « Les blés d'or », un film sur les rencontres des paysans-boulangers**

Format DVD. Durée du Film 35 minutes + 2 bonus de 5 et 20 minutes (réédition du film « légalité et légitimité des semences paysannes »).  
*Prix : 15 € + frais de port 2,40 €.*

#### **Film « La fin des haricots ? »**

*Disponible en DVD (12 € + 2,40 €) ou à télécharger sur notre site. 52 minutes. Lilith Production. 2006*

#### **Enquête : Rencontres d'initiatives françaises autour des semences paysannes en plantes potagères**

En France de nombreuses initiatives existent pour préserver, développer, valoriser la biodiversité cultivée, la faire reconnaître et défendre les droits des paysans reproduire leurs propres semences. Entre avril et septembre 2006, le réseau Semences Paysannes, (par le travail de sa stagiaire, Anne Berson) est allé à la **rencontre des initiatives françaises autour des semences paysannes en plantes potagères**. A travers des entretiens dans sept régions de France, l'objectif de ce travail était de donner une lisibilité aux initiatives de terrain, de connaître les motivations, de cerner les projets, les besoins, les difficultés.

Anne Berson. 64 p. Nov 2006; 10 € + port 2,40 €

# Pour la biodiversité des semences et plants dans les fermes

Dossier actualités

**Le Réseau Semences paysannes, la Confédération Paysanne, Nature & Progrès, le MCBBD et de nombreux autres partenaires organisent les 6 et 7 décembre 2007 à Clermont Ferrand un colloque sur les méthodes de sélections des plantes (renseignements et programme sur notre site internet). Ci-dessous, deux exemples des thèmes qui y seront abordés à Clermont-Ferrand**

**I. Les paysans, créateurs de biodiversité agricole.** *Entretien avec Didier Bazile, chercheur et organisateur d'un colloque international sur le rôle des paysans dans la conservation des ressources génétiques des plantes alimentaires.*

**Quel est, pour les paysans, l'intérêt de la conservation de la biodiversité en agriculture via l'agrobiodiversité ?**

La diversité des plantes alimentaires permet à l'homme d'adapter ses cultures aux conditions à la fois environnementales, climatiques et économiques présentes et à venir. En raison d'une augmentation de la sécheresse et de l'intensification des systèmes de culture, 25 % des variétés (...) ont d'ores et déjà disparu au Nord (...), sur les vingt-cinq dernières années. Au sud, ce sont 60 % des variétés qui ne sont plus cultivées (...). Les terres nouvellement défrichées encore disponibles sont des terres à fortes contraintes agricoles. Mais (...) rustiques, les plantes traditionnelles [peuvent y pousser car elles] sont cultivées dans les systèmes à faible niveau d'intrants. Pour permettre cette adaptation aux environnements locaux, il est donc nécessaire de préserver la diversité des plantes alimentaires (...) et de favoriser leur diffusion tout en les améliorant. Attention cependant, si l'homme est a priori vu comme destructeur de la biodiversité, dans le contexte de l'agriculture, c'est pourtant lui qui a généré la diversité des variétés en fonction de ses besoins. L'homme doit donc également être reconnu comme créateur de biodiversité.

**Quelles sont, dans cet objectif de conservation, les conclusions issues des différentes sessions du colloque ?**

Durant le colloque, l'image du paysan a été fortement valorisée, d'une part, à travers son rôle dans la préservation et la création de biodiversité, d'autre part, dans ses pratiques d'échanges, qui déterminent une conservation dynamique « in situ ». En effet, jusqu'à présent, les conditions locales, socio-économiques et environnementales, et les modes de fonctionnement des paysans n'étaient pas pris en compte dans les processus de développement et de sélection de nouvelles variétés. Les semences n'étaient pas adaptées à leurs contraintes : les variétés issues de la recherche ne fournissaient pas une production

aussi stable dans le temps que celles des paysans. Et la diffusion des semences était déconnectée des systèmes de diffusion propres aux paysans : 90 % des semences utilisées par ces derniers proviennent d'une reproduction à la ferme de leurs variétés, et non des systèmes nationaux fournisseurs de semences issues de la recherche. Or, l'agrobiodiversité, thème central du colloque, oblige à placer le paysan, et non la plante, au premier plan, car c'est lui qui fait la plante. C'est pourquoi l'étude des règles implicites d'accès aux variétés et d'échanges de celles-ci entre les paysans est essentielle.

Lors du colloque, pour la première fois, les deux courants, fort opposés, de sélection classique et de sélection participative se sont retrouvés côte à côte. Il y a eu de fortes oppositions sur les méthodes mais le dialogue a été rendu possible et il a été constructif. L'idée selon laquelle il ne suffit pas d'adapter l'environnement à une semence miracle mais qu'il faut également adapter les variétés à l'environnement fait son chemin. Pour assurer la stabilité de leur production dans un milieu contraint, les paysans ont besoin de lots de semences d'une même variété mais présentant une large adaptation : les variétés paysannes constituent ces populations polyformes à partir d'un même lot de semences. C'est le contraire des lignées pures de la sélection classique.

**Les paysans ont été fortement représentés lors du colloque. Quelle a été leur implication ?**

(...) Les paysans ou représentants d'organisations ou de coopératives paysannes ont constitué plus d'un quart des participants au colloque. Il a été étonnant de voir l'intérêt manifesté par les paysans pour les communications scientifiques. Ils ont proposé de créer des coopératives sur lesquelles le système semencier national pourrait s'appuyer, à la fois pour ramener la conservation « ex situ » des variétés traditionnelles plus près du paysan et pour améliorer la diffusion des variétés améliorées. Les paysans ont pris conscience de leur rôle dans la préservation de la biodiversité mais aussi de l'intérêt que cette biodiversité pouvait avoir pour eux. La reconnaissance de leurs savoirs locaux et de leur rôle en tant qu'acteurs du système semencier en fait des partenaires incontournables

pour les futures recherches sur la conservation et l'amélioration des plantes.

*Ce colloque ne s'est malheureusement pas tenu à Clermont Ferrand, mais à Bamako, avec les chercheurs du CIRAD, de l'INRA, les Instituts de recherche maliens et les paysans de l'Association des Organisations Paysannes du Mali. Ce texte est disponible en intégralité sur le site du Cirad : <http://www.cirad.fr/fr/actualite/communiqued.php?id=707>*

## II. Les nouveaux bricoleurs du gène.

**Extrait de « Ce qu'on ne vous dit pas sur les OGM » n°9, juin 2007, Sylvette Escaux**

Le Grist Magazine révélait le 31 Mai 2007 que des chercheurs de l'Université du Nebraska à Lincoln ont conçu une nouvelle catégorie de cultures transgéniques. « Les nouvelles plantes sont **dotées d'un gène bactériel qui les rend résistantes à un herbicide appelé le Dicamba**. Elles se distinguent par un mécanisme de sécurité intéressant : le gène de résistance au Dicamba vit seulement dans le chloroplaste de la plante. L'ADN du chloroplaste étant hérité seulement du côté maternel, ceci signifie que le gène GM ne peut pas se transmettre à travers le pollen mâle. C'est une sorte de verrouillage reproductif ».

Elsa Jirou livre la recette dans Le Monde du 01 juin 2007 : « **Des nanoparticules pour agir au cœur des plantes** ». Il y est expliqué que des chercheurs de l'Iowa (USA) sont parvenus à bombarder les cellules végétales avec des nanotubes de silicates, vecteurs pour faire entrer des substances dans les cellules : « Lors de sa fabrication, la structure de silicate a été recouverte de triéthylène glycol, pour que la cellule soit "attirée par la particule et l'avale". Grâce à cette couche, les chercheurs ont pu "coller" sur la nanoparticule de grosses molécules, comme des molécules d'ADN, qui ne rentraient pas dans les nanotubes. "C'est un outil qui nous permet de mettre des produits non seulement dans les tubes, mais aussi sur la particule, confirme le Français de l'équipe, François Torney. Nous pouvons donc apporter plusieurs produits en même temps dans une même cellule." Dans un premier temps, les chercheurs ont utilisé cette structure sur des cellules végétales privées de leurs parois. Une technique utilisée dans la recherche fondamentale, mais qui ne permet pas d'application concrète. A l'aide d'un canon à hélium comprimé, les chercheurs ont ensuite "bombardé" des cellules

végétales "entières" de ces nanoparticules. "Elles étaient trop légères pour atteindre les cellules et y entrer, explique François Torney. Nous avons alors mis de petites portes en or pour fermer les extrémités de chaque tube et augmenter le poids des particules." Avec cet attirail, les chercheurs ont réussi à pénétrer les parois des cellules végétales. Les portes en or permettent aussi de contrôler la diffusion des molécules contenues dans les tubes. "Nous avons créé un système de gonds qui ne s'ouvre qu'au contact de certains produits chimiques. Il suffit alors de mettre la plante en contact avec ce produit pour que les tubes libèrent leur contenu", précise le biologiste.

Les applications possibles de ce nouvel outil sont multiples :

Ces nanoparticules pourraient notamment être utilisées pour vacciner les plantes : "On peut placer un antiviral dans les tubes, mais décider que leurs portes ne s'ouvriront que lorsque la plante sera attaquée par le virus."

Les nanoparticules permettent aussi aux chercheurs de créer des organismes génétiquement modifiés (OGM) : elles peuvent implanter en même temps un gène et le produit chimique qui va l'activer, et décider du moment exact où ce produit va se diffuser. (..)

Un autre travail en cours à l'université de l'Iowa vise à mettre en place un système de ciblage de la nanoparticule à l'intérieur même de la cellule. Un tel procédé permettrait de déterminer l'endroit exact où devra se rendre la nanoparticule une fois entrée dans la cellule. La cellule végétale, contrairement à la cellule animale, possède plusieurs génomes. Or, seul le génome contenu dans le noyau participe à la fabrication du pollen. "Si l'expérience réussit, cela permettrait de cibler les gènes vers des génomes non nucléaires et de créer des plantes OGM dont le pollen ne serait pas transgénique." On pourra ainsi prétendre, en oubliant qu'il y a aussi des transferts horizontaux, que la contamination est impossible, **avec implicite du danger de la dissémination par les OGM actuellement cultivés qui ne possèdent pas cette caractéristique.**

**Ainsi se préparent les nouveaux "terminators clandestins", laissant à la semence reproduite par le paysan sa fertilité, mais lui supprimant le caractère d'intérêt issu de la transgénèse, une réinvention cent ans plus tard des hybrides qui "dégénèrent" lorsque le paysan en ressème la récolte.**